



# Règlement intérieur de l'école primaire

4<sup>e</sup> révision  
en vigueur à partir de septembre 2006

Le règlement intérieur de l'école complète et concrétise le règlement général de l'école. Il a été adopté par le Conseil d'éducation. (Voir le règlement général de l'école)

# Table des matières

Remarque préliminaire	3
Avant le début des cours	4
Cours et salle de classe	5
Récréations	6
Dispositions particulières en cas de pluie	8
Utilisation des toilettes	9
Cantine et pause de midi	10
À la fin de la journée d'école : surveillance à l'arrêt de bus	12
Généralités	13
Respect des règles	14
Mesures d'ordre et sanctions	15

## Remarque préliminaire :

Nous voulons :

que **tous** se sentent bien à l'école européenne de Munich et en sécurité.

que **tous** tous se respectent mutuellement.

que **tous** puissent s'épanouir et apprendre dans de bonnes conditions à l'École européenne de Munich (chacun à son niveau).

Afin d'atteindre ce triple objectif, les règles suivantes doivent être respectées. Leur but est de rendre la **vie en communauté agréable**. Elles résultent des besoins et expériences pratiques liés à la vie quotidienne de l'école.

Nous tenons à rappeler qu'aucune forme de brimade ou de harcèlement (« bullying / mobbing ») n'est tolérée au sein de notre école.

Le présent règlement est divisé en deux parties, **d'une part les remarques à l'intention des enseignants et d'autre part les règles que doivent suivre les élèves**.

Tous les **enseignants s'engagent à tout moment** (qu'ils assurent la surveillance ou non) à veiller au **respect** systématique des présentes remarques et règles.

Tous les **élèves s'engagent** à s'efforcer de **respecter** à tout moment les **règles**.

Les professeurs titulaires d'une classe discutent avec leurs élèves du règlement de l'école à chaque rentrée scolaire ainsi que lors de la tenue d'événements. En cours, le professeur et ses élèves compléteront les présentes règles en rédigeant leur propres règles d'or qui seront affichées bien en évidence dans la salle de classe.

**Si chacun respecte les règles, alors chacun contribue à améliorer le quotidien à l'école et à donner vie à la « pensée européenne ».**

# 1. Avant le début des cours

## Remarques destinées aux professeurs

Entre 8 heures et 8h15, un enseignant assure la surveillance des élèves à **l'arrêt de bus**. Il veille à ce que les élèves mais aussi toutes les autres personnes fassent attention à la circulation et puissent se rendre sans tarder à l'école (cour de l'école / salle des fêtes).

Trois autres surveillants sont présents dans la **cour de l'école** ou la **salle des fêtes** (en cas de mauvais temps) afin d'assurer une surveillance optimale des élèves.

Lorsque la cloche retentit, les **professeurs** accueillent leurs classes à **l'endroit convenu** (ceci est également valable pour la salle des fêtes en cas de mauvais temps) et les conduisent à leur salle de classe. Si les élèves se trouvent dans la salle des fêtes avant le début des cours, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas de bousculade dans les escaliers.

Les professeurs chargés de la surveillance sont les derniers à quitter la cour de l'école avec leurs classes. Ceci permet de garantir qu'aucune classe ne reste isolée sans professeur dans la cour de récréation.

## Règles destinées aux élèves

Que tu te rendes à l'école en bus, en métro ou en taxi, ne dérange ni les autres passagers ni le conducteur. À l'arrêt de bus et dans le bus, tu dois respecter les règles afin de garantir une arrivée en toute sécurité à l'école. Sinon, tu te mets en danger et tu fais courir un risque aux autres.

Dès que tu arrives à l'arrêt de bus, **rends-toi** (sans courir) dans la cour de l'école. Si un inconnu t'adresse la parole, ne lui réponds pas. Signale l'incident à ton professeur. Reste dans la cour de l'école jusqu'au début du cours. En principe, tu n'as pas le droit de pénétrer dans les locaux de l'école avant le début des cours si tu n'y as pas été autorisé.

Dès que la cloche sonne, attends ton professeur à **l'endroit convenu**. N'essaie pas de grimper sur la structure des volets roulants et ne joue pas avec.

Ne pousse pas tes camarades au moment d'entrer. Dans les couloirs, il faut **marcher à droite**. En cas de mauvais temps (forte pluie), tu peux attendre dans la **salle des fêtes**. Dans ce lieu, il est très important de faire attention aux autres et de ne pas courir et ne pas s'agiter. Il est interdit de bloquer les escaliers et de traîner dans le bâtiment ou dans les toilettes. Lorsque la cloche sonne, attend ton professeur à **l'endroit convenu**. Il n'est pas permis de monter les escaliers sans le professeur. Les jeux de balle sont strictement interdits à l'intérieur du bâtiment.

## 2. Cours et salle de classe

### Remarques destinées aux professeurs

En cas **d'empêchement** (sortie pédagogique) ou de maladie, les professeurs doivent immédiatement informer l'école afin que leur remplacement soit organisé. Le professeur veille à ce que les vestiaires soient bien rangés dans la salle de classe comme dans les salles spécialisées.

Les devoirs ne sont donnés que les jours « courts » (11h50 / 12h40) et non les jours « longs » (15h50).

### Règles destinées aux élèves

Efforce-toi de te présenter **à l'heure** au cours. **Tu ne dois pas courir dans les couloirs** de l'école. Rejoins toujours ta salle de classe **sans faire de détours**.

Sors immédiatement le matériel dont tu as besoin et respecte les **règles** en classe. Ne dérange pas tes camarades de classe pendant qu'ils apprennent, aide-les plutôt. Dans ta salle de classe, mais aussi dans celle des autres élèves, ne mets pas de désordre. Veille à laisser en ordre les salles spécialisées car elles sont utilisées par beaucoup d'autres groupes.

N'entre jamais dans une salle de classe vide ou une salle autre que la tienne. Avant d'entrer, attends d'y **avoir été invité**. Ne touche pas aux affaires des autres élèves, surtout si tu te trouves dans une autre salle de classe que la tienne. Tu n'as pas le droit de cacher ou de casser ce qui ne t'appartient pas. Pense au proverbe : « Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais qu'on te fasse ».

Range bien tes affaires afin d'éviter que quiconque ne soit tenté de jouer avec. Utilise le **matériel de l'école** comme les tables, les chaises, etc. avec le plus grand soin (ne dessine ni ne grave rien dessus) afin que les autres élèves aient aussi plaisir à les utiliser.

### 3. Récréations

#### Remarques destinées aux professeurs

Au début de la récréation, les professeurs ferment leur salle de classe ou salle de groupe. Les élèves de première et deuxième année du primaire sont autorisés à prendre une collation en classe. Il convient de laisser la possibilité aux plus petits (classes 1 et 2) de se rendre aux **toilettes** le moment venu. Tous les professeurs doivent veiller à ce qu'aucun élève ne passe trop de temps dans les couloirs et aux toilettes. Le professeur attend pour quitter le vestiaire de ses élèves qu'ils aient tous pris le chemin de la cour de récréation. Il veille à ce que les élèves les plus jeunes soient suffisamment couverts. Les enfants ne peuvent passer la récréation dans la salle 2 ou dans la salle des fêtes ou dans la bibliothèque qu'à titre exceptionnel (par exemple lorsqu'ils sont convalescents).

Les professeurs se chargent de la **surveillance de la cour** suivant un planning établi par la direction de l'école. Ils se dispersent dans la cour de manière à assurer une surveillance optimale des enfants (une surveillance assurée par équipe de deux est inefficace). Les professeurs veillent à ce que la **sécurité** des enfants soit garantie, que les risques d'accident restent minimes dans l'aire d'escalade et à ce que ni les installations, ni les appareils, ni les plantations ne soient endommagés.

Deux enseignants assurent la **surveillance dans la salle des fêtes**. Les enfants qui, à titre exceptionnel, doivent pénétrer dans le bâtiment, doivent entrer par les portes de la salle des fêtes. **À la fin de la récréation**, les surveillants dans la cour font en sorte que tous les enfants rejoignent immédiatement les points de rassemblement.

#### Règles destinées aux élèves

Quitte rapidement ta salle de classe. Si tu en éprouves le besoin, va aux **toilettes dès le début de la récréation**. N'y traîne pas et rejoins tout de suite la cour de récréation. Pense à te couvrir s'il fait froid. L'infirmerie, la salle des fêtes et la bibliothèque ne sont pas des salles d'attente pour les élèves qui n'aiment pas prendre l'air ni se dépenser. Comme tu passes de nombreuses heures assis, il est important pour toi de te dégourdir les jambes.

Pendant la récréation du matin, il n'est pas permis de rester dans la bibliothèque même si l'infirmière t'y envoie. Les jours longs, tu as toutefois le droit de t'y rendre à la pause de midi. La cour de l'école est très grande et entourée de **plantations**. Fais attention à ne pas endommager les installations, les buissons ou les arbres. Beaucoup d'enfants ont envie de jouer dans **l'aire d'escalade**. Il te faut donc attendre patiemment ton tour.

Tu ne dois en aucun cas bousculer un enfant qui se trouve sur l'aire d'escalade. Ne creuse **ni trous ni rigoles** dans le sol. Le gravier finirait par s'éparpiller et boucher les écoulements d'eau. Ou bien as-tu envie de courir toute la journée les pieds trempés ? Tu as le droit de jouer à tous les jeux qui sont sans danger pour toi et tes camarades. Courir en tout sens, lancer une balle dure, des cailloux ou des boules de neige est cependant interdit.

Seules les **balles molles** sont admises dans la cour de récréation. (À l'intérieur des bâtiments de l'école, tu dois tenir ta balle à la main. Avant le repas de midi, les balles sont déposées dans des caisses prévues à cet effet dans la salle des fêtes). Le football est autorisé à condition de jouer avec une balle molle. Tu ne dois en aucun cas grimper sur les buts. Dans

Tous les professeurs vont chercher leurs classes à l'heure dite et les guident vers leurs salles dans le calme. **L'après-midi, il en va de même avec les professeurs spécialisés (religion / morale et heures européennes)**. Si un professeur tarde à venir, au moins un enseignant chargé de la surveillance reste (avec sa classe) jusqu'à l'arrivée de son collègue retardataire.

l'aire réservée au basket, tu peux utiliser de petits ballons de basket (seuls les ballons des classes dûment marqués sont autorisés). En cas de dispute que toi ou tes amis ne peuvent arbitrer, **demande de l'aide à un professeur**. Si des enfants jouent à des jeux dangereux ou font de grosses bêtises, tu dois tout de suite en informer un professeur. **Ce n'est pas rapporter**.

Pendant la récréation, tu n'es autorisé à pénétrer dans les bâtiments de l'école qu'à titre exceptionnel. Pour entrer, passe par la porte qui mène à la salle des fêtes et uniquement par celle-ci. Tu n'as pas le droit de franchir la porte vers l'étoile orange ni vers l'étoile argentée. Pendant la récréation, tu ne dois **pas t'approcher du bâtiment de l'école secondaire ni des tables de ping-pong**. (Respecte les marquages !) **À la fin de récréation**, va au point de rassemblement et attend ton professeur. Suis-le dans le **calme** jusqu'à ta classe.

**Ne pousse pas** devant la porte ni dans les escaliers. Pense à tenir ta droite dans les escaliers. N'oublie pas de rapporter ta balle qui doit être rangée dans la salle de classe. Si ton professeur tarde à venir, tu n'as pas le droit d'aller en classe avec tes camarades. Il faut attendre les instructions des surveillants de la cour.

## 4. Dispositions particulières en cas de pluie

### **Remarques destinées aux professeurs**

En cas de forte pluie, les élèves ne sortent pas pendant la récréation. Une annonce est faite à cet effet en temps voulu. La décision revient à la surveillance des salles ou au directeur. Si une forte pluie se met à tomber pendant la récréation, ce sont les surveillants de la cour qui avisent. La surveillance de la météo suit des dispositions particulières. S'il se met à pleuvoir pendant la récréation, les professeurs responsables de cette surveillance regagnent immédiatement leurs salles de classes. Les portes de leurs salles doivent impérativement rester ouvertes jusqu'à la fin de la récréation.

### **Règles destinées aux élèves**

Si ta classe est consignée pour cause de pluie, tu dois être bien sage. Profite de ce moment pour lire dans ta classe, jouer avec tes amis ou te détendre. Les portes de la salle de classe doivent rester ouvertes.

## 5. Utilisation des toilettes

### Remarques destinées aux professeurs

Les élèves ne sont autorisés à se rendre aux toilettes que pendant les récréations, à l'exception des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années. Durant les **récréations**, il convient d'utiliser **uniquement** les toilettes de la **salle des fêtes de l'école primaire**.

### Règles destinées aux élèves

Si tu dois aller aux toilettes, n'y reste pas plus que le temps nécessaire. Veille à laisser cet endroit propre. **Ce n'est pas drôle du tout et c'est une grosse bêtise** que de boucher les toilettes ou de faire gicler de l'eau partout. Si tu vois d'autres enfants le faire, tu dois **immédiatement** en informer un **professeur**. **Ce n'est pas rapporter non plus**.

Pendant les récréations, tu peux utiliser les toilettes de la salle des fêtes de l'école primaire.

## 6. Cantine et pause de midi

Les élèves se rendent à la cantine aux **horaires** suivants :

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| * Le lundi :             | * 11h50 : 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années<br>* 12h10 : 5 <sup>e</sup> année  |
| * Le mardi et le jeudi : | * 11h30 : 1 <sup>re</sup> année<br>* 11h35 : 2 <sup>e</sup> année<br>* 11h50 / 12h00 : 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années<br>* 12h10 : 5 <sup>e</sup> année |
- (voir planning)

### Remarques destinées aux professeurs

Les professeurs des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années accompagnent leurs élèves à la cantine. Les élèves ont déjà aux pieds leurs chaussures de rue afin qu'ils puissent se rendre dans la cour de récréation le plus vite possible après la cantine.

Les élèves de 5<sup>e</sup> année sont surveillés dans la cour jusqu'à ce qu'il soit l'heure pour eux d'aller manger. Veillez à ce que les élèves ne s'entassent pas devant les portes et n'entrent pas dans la salle avant l'heure. Les professeurs organisent la surveillance de manière à avoir aussi à l'œil ceux mangent froid. Il convient d'habituer les enfants à faire preuve de patience, à rester calmes, à ne pas courir et à prendre suffisamment de temps pour manger. Il en va de même pour ceux qui mangent froid !

Pendant la pause de midi, les portes donnant vers l'extérieur restent fermées dans l'étoile orange et argentée. Les surveillants de la salle des fêtes y veillent.

### Règles destinées aux élèves

**À l'attention des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années :**  
C'est ton professeur qui te conduit à la cantine où tu prendras un repas chaud ou froid. Tu peux y déjeuner en toute tranquillité. Le kiosque est réservé aux plus grands. Tu n'as donc pas besoin d'apporter de l'argent à l'école.

**À l'attention des 5<sup>e</sup> année :**  
En attendant qu'il soit l'heure de manger, profite-en pour jouer ou pour lire à la bibliothèque. Surveille l'heure à laquelle ta classe déjeune. Ne force pas le passage aux portes, attends un signe des surveillants pour aller calmement à la cantine.

**À l'attention des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années :**  
Fais patiemment la queue jusqu'à ce que tu reçoives ton repas. Fais attention à ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre.

**Règle valable pour tous les élèves :**  
Il est formellement interdit d'apporter de la **nourriture** prise à la **cantine** dans la **cour de récréation**. Tu ne dois pas crier dans la cantine et tu ne dois en aucun cas jouer avec la nourriture. Si le temps le permet, tu peux t'asseoir pour prendre ton repas froid sur l'un des bancs de la cour de récréation. Même si tu manges froid, savoure ton repas dans le **calme** (dans la cantine). Comporte-toi de telle façon que les autres ne perdent pas

l'appétit. Après avoir mangé, retourne dans la cour, ou, par mauvais temps, dans ta salle de classe. Tu devras y respecter les mêmes règles que pour les autres moments de récréation. Tu n'as absolument pas le droit de traverser en courant la salle des fêtes de l'école secondaire pour aller dans la cour.

Si tu apportes ton repas froid, tu devrais déposer ton panier repas dans les conteneurs, caisses, boîtes ou paniers de la salle des fêtes. Veille à jeter les **déchets** dans les **poubelles** prévues à cet effet.

Aucun élève de l'école primaire n'est autorisé à utiliser les distributeurs de boissons.

## 7. À la fin de la journée d'école : surveillance à l'arrêt de bus

### Remarques destinées aux professeurs

À la fin de la journée d'école, les mêmes remarques qu'au début d'une récréation sont valables. Les élèves **ne sont pas** autorisés à sortir de classe **avant la fin du cours**. Ils doivent être **accompagnés** par leur professeur jusqu'à l'entrée principale. Il convient de laisser suffisamment de temps aux élèves, surtout à ceux de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année, pour se rhabiller avant de rentrer chez eux (en hiver).

Après les cours, deux professeurs surveillent les enfants à **l'arrêt de bus**. Ils veillent notamment à ce que les enfants attendent sur le trottoir et ne marchent pas dans le couloir du bus ou n'aillent pas dans la rue Putzbrunnerstrasse.

Il convient de redoubler de prudence en cas de neige ou de verglas. Lorsque tous les élèves ont pris place dans les bus, les professeurs chargés de les surveiller font signe aux chauffeurs qu'ils peuvent démarrer. Si un bus n'était toujours pas arrivé **15 minutes après la fin des cours** pour le ramassage scolaire, le professeur retourne avec les élèves dans la salle des fêtes de l'école primaire. Il informe sur-le-champ la **direction de l'école** ou le **secrétariat**. Le second professeur reste pour attendre le bus et informer le chauffeur. Les professeurs (ceux de maternelle également) qui sont chargés de surveiller les élèves à l'arrêt de bus vont trouver les enfants qui ont manqué leur bus pour les conduire ensuite au secrétariat de l'école secondaire. Le secrétariat appelle alors les parents de ces élèves.

### Règles destinées aux élèves

Ton professeur te laisse le temps de te préparer avant de rentrer chez toi. Attends donc la sonnerie pour aller à la porte d'entrée avec ton professeur. Rends-toi compte que beaucoup d'enfants utilisent les escaliers et les sorties en même temps. Alors... Pas de bousculade ! Dans les escaliers, pense à rester bien à droite. **Mieux vaut faire preuve de patience que d'imprudence.**

**Utilise l'entrée principale** de l'école primaire **pour sortir** de l'école. **Il est interdit de se diriger vers l'école secondaire.** Si tu prends le bus de ramassage scolaire, **va** directement à l'arrêt. Reste sur le trottoir en attendant qu'il arrive. Attention : **s'il y a de la neige ou du verglas, la chaussée sera glissante !** Reste à une bonne distance des bus. Ne te précipite pas pour monter à bord.

Si un bus ou tes parents tardent à arriver, tu **n'as absolument pas le droit de rentrer à la maison tout seul**. Les enfants qui attendent le bus restent avec les surveillants et suivent leurs consignes. Les enfants que leurs parents ne sont pas venus chercher doivent en informer le bureau de l'école primaire au plus tard après 10 minutes. (Demande à un professeur de t'indiquer le chemin ou demande de l'aide aux surveillants).

## 8. Généralités

### Remarques destinées aux professeurs

Les enseignants doivent observer attentivement leurs élèves mais aussi tous les autres enfants de l'école afin d'éviter toute forme de harcèlement (« bullying » ou « mobbing »). Si un professeur remarque de tels agissements, il doit intervenir ! (Voir le document : Bullying / Mobbing). En classe, gardez-vous de toute forme de favoritisme.

### Règles destinées aux élèves

Il est **formellement interdit d'apporter des appareils électroniques ou des rollers** à l'école, sauf si tu présentes une autorisation exceptionnelle de tes parents.

**Si tu ne te sens pas bien à l'école**, si des camarades de classe ou d'autres élèves t'agressent en paroles ou en actes, tu dois tout de suite aller voir ton **professeur** ou tout autre professeur en qui tu as confiance. Les infirmières sont aussi là pour t'écouter. Tu peux aussi inscrire ce qui te chagrine sur un bout de papier et le glisser dans la **boîte** qui se trouve près de l'infirmerie.

Si tu remarques que l'un des élèves ne se sent plus bien au sein de l'école ou de la classe, dis-le à ton professeur titulaire.

**Chacun doit se sentir bien à l'École européenne de Munich.**

**Afin d'y parvenir, nous devons veiller à ce que les rapports des élèves entre eux et avec leurs professeurs soient placés sous le signe du respect, de la courtoisie et de la confiance.**

## 9. Respect des règles

### Remarques destinées aux professeurs

Il convient autant que possible de faire **prendre conscience** aux élèves des règles pour faire appliquer le règlement. Il est également important que **l'ensemble des professeurs agisse de façon cohérente et décidée**.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement, des **mesures pédagogiques** doivent être prises proportionnellement à l'infraction commise. Si nécessaire, des sanctions peuvent aussi être prises.

**Nous vous remercions pour votre confraternité et votre sens des responsabilités.**

### Règles destinées aux élèves

Les présentes règles ont pour but de te simplifier la vie au sein de l'école. Dans ton propre intérêt, respecte-les ! Tous les professeurs ont le droit de te rappeler à l'ordre, et pas uniquement ton professeur titulaire ou les surveillants. Si tu refuses de tenir compte de ce règlement, tu peux d'attendre à des sanctions. Faudra-t-il aller jusque-là?

**Nous te remercions de ta participation, de ta patience et de ton attention.**

## **10. Mesures d'ordre et sanctions**

Les mesures disciplinaires auront un caractère éducatif et formateur.

Le professeur titulaire et le directeur sont informés des infractions graves ou répétées de part d'un élève.

### **- Extrait du règlement général des écoles (art. 43) -**

Les mesures d'ordre et les sanctions applicables sont les suivantes :

1. Rappel à l'ordre
2. Travail supplémentaire avec communication aux parents
3. Retenue\*
4. Avertissement par le directeur
5. Avertissement ou blâme par le directeur sur proposition du Conseil de discipline avec ou sans menace d'exclusion
6. Exclusion temporaire de l'école par le directeur sur proposition du Conseil de discipline.

**Il convient de veiller expressément au respect du Règlement général des écoles européennes.**

---

\* Les retenues ont lieu exclusivement pendant les heures de classes normales